

Protocole Tournoi Vollamac 6-12-26 septembre 2020 / Centre sportif d'Amay

1. Protocole Activité sportive

- **Port du masque obligatoire** dans l'enceinte du hall et autour pour tout pour toute personne **de plus de 12 ans** : spectateur/accompagnant/sportif → **Tout sportif n'étant pas en activité est obligé de porter son masque**
- **Désinfection des mains obligatoire** à l'entrée + Lavage régulier des mains
- **Obligation de s'inscrire dans le registre** placé à l'entrée en reprenant non/prénom/numéro de téléphone
- **Tout spectateur/accompagnant est tenu de rester assis dans les gradins** :
 - ✓ Si personnes provenant de la même bulle : pas de respect des distances sociales
 - ✓ Si personnes provenant de différentes bulles : respect des distances sociales

2. Protocole buvette/caféteria

- Interdiction d'avoir la buvette à l'intérieur du hall d'entrée
- Boissons à l'extérieur
- **Le protocole Horeca est d'application pour toute buvette sportive/caféteria** :
 - ✓ Interdiction de se rendre au bar
 - ✓ Service à table
 - ✓ Pas plus de 10 personnes par table
 - ✓ Port du masque obligatoire pour les plus de 12 ans sauf lorsque vous êtes assis.